Santé mentale : la CRSA Bourgogne Franche-Comté s'engage pour les cinq prochaines années

Grande Cause Nationale en 2026, la santé mentale a mobilisé de nombreux acteurs en Bourgogne Franche-Comté au mois d'octobre. Pour la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), qui vient d'installer sa nouvelle mandature, la santé mentale fait partie des grands enjeux à porter jusqu'en 2031.

Mis à jour le **28 octobre 2026**

De **Uriopss Bourgogne-Franche-Comté**

ASSOCIATION ET POUVOIR D'AGIR | ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE | GRAND ÂGE | HANDICAP | LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS | SANTÉ

ARTICLE

INFO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Un mois d’octobre riche en temps forts

Pour la deuxième année consécutive, la santé mentale est Grande Cause Nationale. En Bourgogne Franche-Comté, le mois d’octobre a donné lieu à plusieurs rendez-vous :

- les Semaines d’information sur la santé mentale (SISM), du 5 au 18 octobre ;
- une journée régionale organisée le 7 octobre à Dijon par l’Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, avec plus de 300 acteurs du territoire ;
- la signature des Projets territoriaux de santé mentale (PTSM) de la Côte-d’Or et de la Nièvre. Les huit départements de la région disposent désormais tous d’un PTSM.

Une région confrontée à des besoins importants

Les chiffres montrent l’ampleur des besoins. Dans la région, 125 000 personnes vivent avec une maladie psychiatrique. La région compte 6,7 psychiatres pour 100 000 habitants, alors que la moyenne nationale est de 9,6. Cet écart rend plus difficile l’accès aux soins et à l’accompagnement.

Quatre priorités pour la feuille de route régionale

Pour répondre à ces besoins, la feuille de route régionale s’articule autour de quatre priorités :

- Déstigmatiser la santé mentale.

- Prévenir et repérer plus tôt.
- Orienter et intervenir plus rapidement.
- Mieux graduer l'offre de soins.

La CRSA, garante de la voix des personnes concernées

La CRSA a installé sa nouvelle mandature le 6 octobre. À cette occasion, elle a placé la santé mentale parmi les grands enjeux de santé et d'autonomie qu'elle entend porter au cours des cinq prochaines années.

Instance de démocratie en santé, la CRSA veillera à ce que les personnes concernées, leurs proches et leurs aidants soient pleinement entendus. Elle sera aussi attentive à ce que chacun, partout dans la région, puisse accéder à des soins et à un accompagnement adaptés à ses besoins.

>> **En savoir plus** : consultez le communiqué de l'ARS Bourgogne Franche-Comté

>> **Contact** : Marie Myot, chargée de mission CRSA BFC : m.myot@uriopss-bfc.fr - 06 70 75 17 32